

HABITAT DE LA TENE I A LONGLIER-MASSUL

Sur les hauts plateaux de l'Ardenne, on dénombre actuellement plus de 135 sites de tombelles qui témoignent d'une occupation assez dense au second âge du fer. Si on connaissait les demeures des morts, on ignorait tout de celles des vivants. Aussi, depuis plusieurs années, des chercheurs avaient sillonné la région à la recherche d'un site d'habitat contemporain des tombelles, mais en vain.

Au début de cette année 1975, à quelques mètres d'un habitat romain, M. Henri Gratia découvrit, dans les labours, plusieurs tessons de l'âge du fer. Parmi ceux-ci, un fragment porte un décor au peigne, caractéristique de la céramique domestique de La Tène. Un autre est peint de motifs géométriques marqués par trois filets noirs parallèles, décor qui apparaît sur de nombreuses situles des tombelles de la région datées de la phase I de La Tène.

Ces vestiges signalaient la présence d'un habitat protohistorique. Celui-ci est localisé dans un fond, à l'altitude de 469 m, à quelque 200 m à l'est d'une

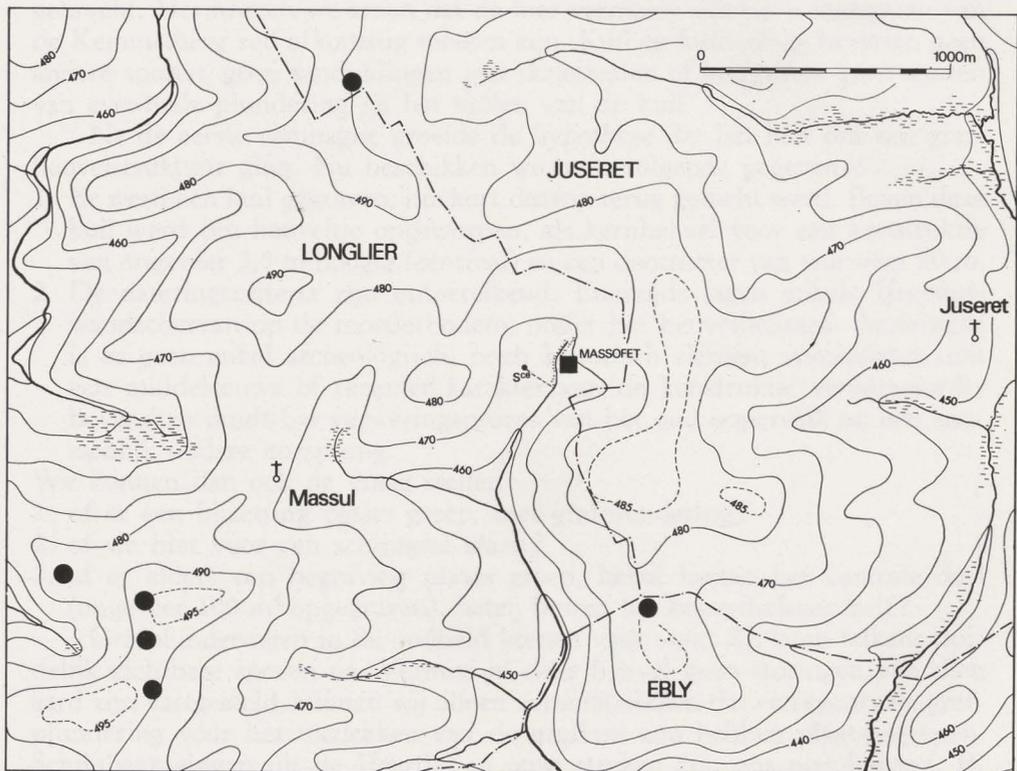


Fig. 20. — Carte de situation de l'habitat et des sites de tombelles avoisinants ayant fait l'objet d'une fouille (marqués par un point noir).

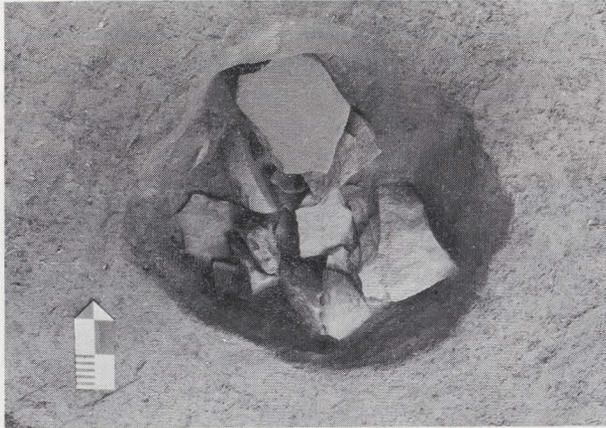
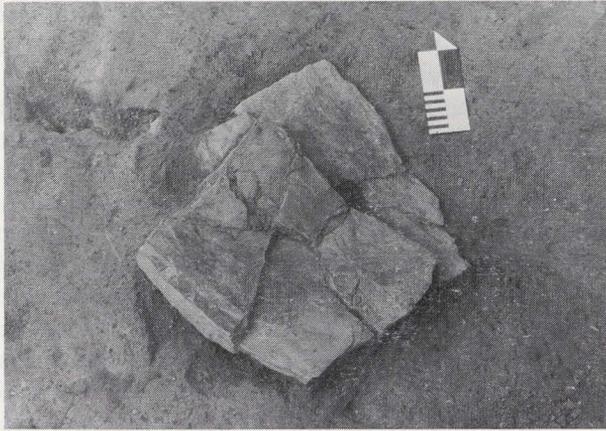


Fig. 21. — Le dépôt culturel (?) recouvert des deux dalles, en cours de fouille et vidé.

source qui alimente le ruisseau de Béraumont et à quelques dizaines de mètres d'un petit marécage (fig. 20). Ce lieu-dit *Massofet* est situé à mi-chemin des villages de Massul et Juseret.

Lorsqu'on examine la carte des sépultures, on s'aperçoit que ce site est véritablement cerné de tombelles de La Tène: on compte en effet dix sites dans un rayon de 2,2 km (fig. 20).

Cet habitat était condamné tôt ou tard à disparaître car il se trouve sur le tracé de l'autoroute E 9, Liège-Arlon. Aussi, du 7 au 16 juillet 1975, nous y avons ouvert trois tranchées couvrant une surface totale de 158 m² et dont l'emplacement fut commandé par les découvertes de surface.

Malheureusement, il ne subsistait du niveau de l'habitat protohistorique que quelques centimètres d'épaisseur, sous la couche de terre arable. Ce niveau se marquait par une terre à peine plus foncée que le sol en place, contenant quelques fragments de torchis, des charbons de bois et des tessons d'une céramique façonnée à la main, de facture assez grossière. L'essentiel des vestiges fut récolté dans la couche d'humus, ce qui indiquerait qu'une partie du niveau de l'habitat de La Tène a été emportée à la suite des travaux agricoles. Dans les restes matériels, on notera la présence de beaux silex taillés parmi lesquels une longue lame retouchée et une pointe de flèche, vraisemblablement d'origine néolithique. Comme le silex est étranger à la région qui n'a, en outre, pas connu d'occupation néolithique, nous devons supposer que ces pièces ont été importées. S'il n'y avait malheureusement plus de trace d'habitation, nous avons cependant retrouvé un petit dépôt assez énigmatique. Il s'agit d'une petite fosse, soigneusement entaillée dans le sol en place, de forme presque cylindrique (fig. 21). D'un diamètre de 0,85 m et d'une profondeur de 0,45 m elle était recouverte de deux grandes dalles de schiste qui gisaient à quelques centimètres sous la base de l'humus. Le fond de cette fosse présentait un anneau circulaire plus profond, réservant un renflement central. Cette cavité renfermait les morceaux éparpillés de trois vases brisés, de nombreux blocs de grès, schiste et quartz, dont plusieurs fragments d'une grande meule ovale et une planche consumée. Le tout était mêlé à de la terre brun-gris qui contenait de menus fragments de charbon de bois et de torchis. Il semble que les récipients de terre cuite avaient été brisés intentionnellement. On a pu reconstituer une situle complète, non décorée, de médiocre facture; les autres tessons appartiennent à une large coupe et un vase grossier à paroi presque verticale. La situle et la coupe trouvent de nombreux parallèles dans la céramique des tombelles situées à l'est de Neufchâteau. Ces vases permettent d'établir la contemporanéité de ce dépôt avec les tombelles avoisinantes de La Tène I.

Nous pensons que cette fosse a pu avoir une fonction cultuelle, faute de lui trouver une autre destination. Malheureusement, les points de comparaison nous manquent ⁽¹⁾.

A. CAHEN-DELHAYE

¹ Nous voudrions exprimer ici notre reconnaissance à M. Henri Gratia qui découvrit ce site et nous invita à le fouiller, aux propriétaire et locataire du champ, MM. Albert et Arsène Poncetlet.